

# UZÈS

## JOURNAL d'information de la municipalité

DÉCEMBRE 2010

Être fier d'Uzès et fier de l'être"  
Jean-Luc Chapon



UZÈS  
www.uzes.fr

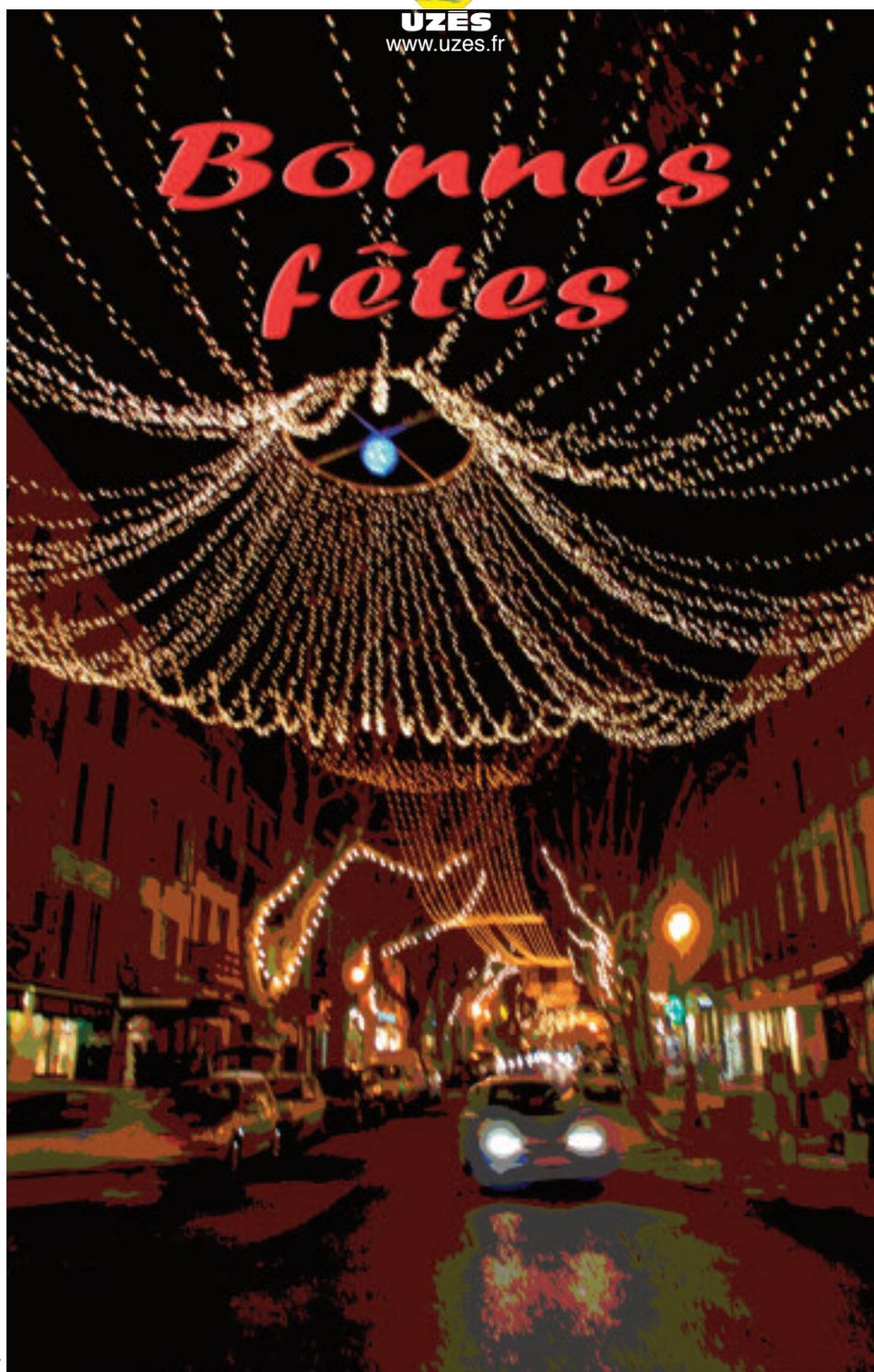
### ANIMATION JEUNESSE

Page 6

**Mairie d'Uzès**  
Service jeunesse

**Vacances de Noël 2010**

Accueil, informations, renseignements, à l'espace jeunes de la fonderie  
Tel: 0466661707



### LE MARCHÉ DE NOËL SUR LA PLACE AUX HERBES

**Marché de Noël d'Uzès**  
19, 20 et 21 décembre 2010

place aux Herbes

exposants créateurs artisans  
animations diverses

Page 15

### LA BIENNALE DE LA TRUFFE



Page 8

### La révision-extension du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) a démarré

Page 14

### A PROPOS DE L'HABITAT SOCIAL



Page 7

### cérémonie du 11 novembre 2010



Page 12

### MAYAC : Un gymnase dans les trois ans



Page 11

### Des artisans couronnés «Talents d'Uzès»



Page 9

### Les travaux à venir...



Page 10

Les 19, 20 et 21 décembre

# Marché de Noël sur la place aux Herbes

## Marché de Noël d'Uzès

19, 20 et 21 décembre 2010



*place aux Herbes*

exposants créateurs artisans  
animations diverses



appel : 04 66 03 18 59

**J**ean Luc Chapon l'a à nouveau affirmé l'année dernière, à pareille époque : « la municipalité est prête à soutenir les efforts de l'Union des Commerçants pour redynamiser une importante manifestation à l'approche des fêtes de fin d'année qui concerne tout le monde, les grands avec un marché typé et varié, comme les enfants avec la présence du Père Noël, des manèges et des animations en tous genres ».

L'UCIA renaissante sous l'impulsion d'une nouvelle présidente Annick Melissen, sérieusement épaulée par Marie Christine Tomas, avait relancé le marché de Noël qui s'étendit sur cinq jours. La place aux Herbes avait retrouvé ses chapiteaux blancs accueillant 80 exposants. Malgré le temps très incertain le succès fut au rendez-vous, mais Annick Melissen, pour des raisons professionnelles devait quitter Uzès et, par là même, son poste de présidente de l'UCIA, qui se retrouva étêtée et n'en survit pas.

Il fut alors question d'abandonner le marché de Noël mais le Maire imaginait difficilement priver Uzès de cette manifestation à la fois commerciale et ludique.

Il se tourna vers l'ACVV (Amicale des Commerçants de la Vieille Ville), experte en Dimanches d'Uzès, dont le président Olivier Robin accepta d'assumer cette organisation avec l'aide de Marie Christine Tomas.

Il ne restait que quatre ou cinq semaines pour trouver des exposants et des animations. Ce fut donc un véritable exploit d'avoir réussi à rassembler une cinquantaine d'exposants et de proposer une animation cohérente.

## PROGRAMME

**dimanche 19 décembre**

A 11h, place aux Herbes, inauguration par M. le Maire

**Tous les jours, de 9h à 18h30,**

Sous chapiteaux, 50 exposants : créateurs, artisans, métiers, friandises, santons, atelier du café...

**Mais également :** des activités diverses et variées, la calèche du Père Noël, distribution de bonbons dans les rues d'Uzès, animation des rues et des boutiques, atelier dessin de Noël, boîte aux lettres du Père Noël, atelier de cirque, maquillage, château gonflable, concours de vitrine, et les LUTINS DU PÈRE NOËL

... sans oublier  
la fête foraine sur l'Esplanade



## Hommage à André BALME, ancien Maire de Saint Victor des Oules

André, c'est un collègue Maire, mais aussi un ami de 30 ans que je perds.

Une amitié sincère, soudée principalement au sein de l'amicale des Maires du canton où il avait un rôle primordial, lui qui amenait constamment sa gaité et son sens de l'intérêt général.

Tout en restant un formidable serviteur pour sa commune de Saint Victor des Oules, c'est grâce aux consensus qu'il savait trouver au cours des innombrables réunions de l'amicale des Maires que nous avons pu construire l'intercommunalité. Il savait également rassembler en dehors des réunions d'élus et je ne compte pas les moments conviviaux que nous avons passés ensemble.

Très peiné, je présente à sa famille et à ses proches mes sincères condoléances.

Jean-Luc CHAPON, Maire d'Uzès

## TERRAINS CONSTRUCTIBLES A VENDRE



QUARTIER MAYAC



**TERRAINS ENTIÈREMENT  
VIABILISÉS**  
(eau, électricité, gaz,  
téléphone, assainissement)

ZAC déjà aménagée,  
exemptée de  
**LA TAXE LOCALE D'ÉQUIPEMENT**

SHON\* 170 m<sup>2</sup> en R+1

Renseignements :  
Mairie d'Uzès (1er étage)  
Tél. 04 66 03 42 46  
courriel :  
terrain\_mayac@orange.fr

\* surface hors œuvre nette

## INFOS MUNICIPALES ... INFOS MUNICIPALES ... INFOS MUNICIPALES ... INFOS MUN

### A propos du service gaz

De grands changements ont affecté le marché de l'énergie en France depuis quelques années : séparation des activités commerciales et de distribution des deux grands acteurs historiques, EDF et Gaz de France, ouverture du marché de l'énergie à la concurrence et, plus récemment, fusion de Gaz de France avec Suez, pour donner naissance un nouvel acteur, GDF SUEZ.

Afin d'aider les Uzétiens à mieux comprendre ce nouveau paysage énergétique, GDF-Suez permet de rappeler les contacts utiles :

- Urgence Sécurité Gaz: appeler le GrDF au 080047 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- Pour le raccordement au gaz naturel: appeler le GrDF au 0 810 224 000 (prix d'un appel local)
- Si vos administrés ont un contrat de gaz naturel ou d'électricité Gaz de France DolceVita : 09 69 32 43 24 (appel non surtaxé) ou [www.dolcevita.gazdefrance.fr](http://www.dolcevita.gazdefrance.fr)

### Circulation réglementée

Afin que les travaux de maintenance et de mise en sécurité de la façade du lycée professionnel Guynemer se déroulent en toute sécurité, la rue du collège est mise en sens unique jusqu'au vendredi 25 février 2011.

### Avis aux propriétaires fonciers

Mlle Maryse Rigault, agent de cadastre, est de passage à Uzès jusqu'au 7 janvier 2011, afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, elle sera amenée à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

### Les marchés du samedi

Dans la mesure où le samedi tombe le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier, les deux derniers marchés de l'année auront lieu la veille, vendredi 24 et 31 décembre

## La parole aux Elus

### Uzès de Plus Belle

Lorsque l'on s'engage à devenir conseiller municipal, c'est semble-t-il parce que nous aimons notre ville, parce que nous voulons travailler pour son développement urbanistique ou économique, parce que nous voulons aider les associations et surtout parce que nous voulons améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

C'est ainsi que nous concevons notre action au sein de la Municipalité et nous laissons le soin à d'autres d'être des procéduriers et d'essayer de bloquer le fonctionnement de notre collectivité par tous les moyens.

En cette fin d'année, le groupe Uzès de plus belle autour de Jean-Luc CHAPON, souhaite à toutes les uzétiennes et à tous les uzétiens d'excellentes fêtes et ses meilleurs vœux pour l'année à venir.

Le groupe majoritaire  
Uzès de plus belle

### Uzès Citoyenne

**Le Tribunal administratif de Nîmes décide le 02/12/10 de l'annulation de la délibération du 01/10/09 (budgets supplémentaires).**

« le maire de la commune d'Uzès a refusé de lui communiquer ladite étude financière préalablement à cette réunion ; ainsi la commune d'Uzès a méconnu le droit à l'information de M. JOURDAN, qui soutient (...) n'avoir pu (...) se prononcer utilement sur le projet de délibération soumise au conseil municipal afférente aux budgets supplémentaires de la commune, (...) M.JOURDAN est fondé à soutenir que **la délibération que le conseil municipal a adoptée au cours de cette séance est intervenue au terme d'une procédure irrégulière** »

**Article L.212-13 du CGCT :** « Tout membre du conseil municipal a le droit dans le cadre de sa fonction d'être informé des affaires de la commune qui font l'objet d'une délibération ».

Pour qu'il y ait démocratie, il faut du débat et donc le libre accès aux informations utiles. Il nous a paru essentiel de faire respecter ce droit. Les élus d'Uzès Citoyenne.

## Armistice

# A nouveau un retour de la population devant le monument aux Morts

Le 11 novembre 2010 aura été marqué devant le monument aux Morts par un succès populaire qui honore la mémoire de ceux qui ont donné leur vie à la Patrie, notamment, de 150 Uzétiens qui ne sont pas revenus de ce premier conflit mondial.

La présence d'un détachement militaire du 2e REI et des drapeaux des diverses associations patriotiques uzétiennes au dépôt de gerbe donne aux discours un relief à la mesure de l'événement.

La journée nationale du 11 novembre dénommée «fête de la victoire et de la paix», en 1922, a retrouvé à Uzès un élan illustrant le mot d'ordre donné aux étudiants, et aux lycéens pour le 11 novembre 1940 «Tu iras honorer le soldat inconnu»

## Distinction : Diplôme d'honneur et les Anciens Combattants de 1939-45

A l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire des combats de 1940, le secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants a décidé de «dire la reconnaissance de notre pays à l'ensemble des anciens combattants de la seconde mondiale, quels que soient leurs origines et les unités au sein desquelles ils ont combattu.

A Uzès, 24 anciens combattants dont 2 dames ont été invités à l'Hôtel de ville, où le maire Jean-Luc Chapon, avec à ses côtés William Stefanutto, président des Anciens Combattants de l'Uzège, devait leur remettre un diplôme d'honneur après leur avoir lu le message du gouvernement « *je souhaite que les anciens combattants, leurs descendants, leurs voisins, ceux qui les connaissent dans leur quartier, se sentent impliqués dans une démarche collective de mémoire qui ne laisse personne de côté.*»

Un apéritif était ensuite servi en leur honneur. L'émotion qui s'était installée n'était guère propice à l'évocation de souvenirs le plus souvent douloureux ou estompés par le recul du temps.

«Nous avons vécu le pire moment de notre vie, disait l'un d'entre eux. La dernière cérémonie devant le monument aux Morts montre que le sacrifice de ceux qui ont disparu pour défendre leur Patrie est encore bien vivace dans l'esprit de la population».



**Ont reçu le diplôme :** Louis Chalmeton, Adrienne Crespin, Raoul Desvenain, Paul Dumas, Marcel Duret, Jean Escoutay, Louis Gagnaire, Raymond Goudinoux, Emile Kniedel, André Mazzoleni, René Pardier, Léon Roche, Paul Salva, René Servier, Georges Siol, Pierre Trial, Eugène Valverde, Guido Zecchin, Mostefa Zeffane.

Service Animation jeunesse

# Le programme des Vacances de Noël

**Mairie d'Uzès**  
Service jeunesse

Sortie patinoire  
Tournoi de foot  
Jeux en réseau  
Sortie Laser game  
Sortie cinéma

**Vacances de Noël 2010**

Accueil, informations, renseignements,  
à l'espace jeunes de la fonderie  
Tel: 04/66/68/17/87

**Lundi 20 décembre :**  
Accueil espace jeunes de la fonderie. Tennis de table, baby-foot, billard, espace informatique de 13h30 à 18h00. Accès libre

**Mardi 21 décembre :**  
Tournoi de foot en salle et rugby Flag au gymnase Rancel de 14h à 17h..

**Mercredi 22 décembre :**  
Sortie Laser Game à Nîmes.  
Départ 13h30. Retour 17h.  
Participation : 6€.

**Jeudi 23 décembre :**  
Sortie Cinéma à Nîmes.

**Vendredi 24 décembre :**  
Accueil espace jeunes de la fonderie : tennis de table, baby-foot, billard, espace informatique de 13h30 à 18h00. Accès libre.

**Mercredi 29 décembre :**  
Accueil espace jeunes de la fonderie. ....

**Lundi 27 décembre :**  
Accueil espace jeunes de la fonderie.

**Mardi 28 décembre :**  
Sortie patinoire à Montpellier.  
Départ : 12h30. Retour : 18h.  
Participation : 6€.

**Jeudi 30 décembre :**  
Jeux en réseau au cyber.  
De 14h à 16h.  
Participation 2€.

**Vendredi 31 décembre :**  
Accueil espace jeunes de la fonderie.

**Assises de l'Habitat**

# A propos de l'habitat social

Jeudi 4 novembre se tenait à la salle polyvalente un grand rassemblement d'élus et de représentants de l'Etat réunis en faveur d'un sujet important et préoccupant : l'habitat. Le Pays de l'Uzège et du Pont du Gard organisait ainsi ses premières assises pour sensibiliser les communes à faire construire du logement social sur son territoire.



**M**onsieur Chapon, Maire d'Uzès a ouvert cette rencontre en rappelant l'attachement de la municipalité à mettre à disposition des logements sociaux. «*La ville en a construit, en construit et en construira encore*». Il a également souligné que toutes les communes autour d'Uzès pouvaient en faire, et ce indépendamment de leur taille et de leur population. Car, actuellement, le Pays Uzège Pont du Gard atteint à peine 5% d'habitat social contre 17% à Uzès. Monsieur Denis Bouad, président du Pays et d'Habitat du Gard a confirmé ce constat en rappelant l'importance d'agir. Le profil des demandeurs de logements sociaux a considérablement évolué depuis une dizaine d'années. Famille monoparentale, salaires moyens et rupture sociale (chômage soudain, maladie), les demandeurs sont aujourd'hui très souvent des personnes qui ont un travail stable mais dont la rémunération varie entre le SMIC et 1300 € par mois. Ces derniers sont contraints de faire appel à l'aide sociale en matière de logement, incapables de boucler les fins de mois. Preuve à l'appui, cette étude initiée par le Pays et entreprise par PMC Consultant. Elle a établi un diagnostic et préconise des orientations. Le schéma d'habitat est le socle de la réflexion amorcée ce jour-là.

Il s'inscrit dans le cadre du Plan Départemental de l'Habitat et a pour objectif :

- de définir une politique de l'Habitat adaptée à chaque territoire
- d'être dans une perspective pré-opérationnelle
- d'assurer la mise en oeuvre et le suivi du Schéma

Ce schéma s'inscrit également dans les logiques du SCOT, à savoir :

- promouvoir le renouvellement urbain
- utiliser l'espace de façon économe
- diversifier les types d'habitat et les modes d'habiter

Ce qui veut dire faire évoluer sa vision du logement dès main-

tenant. Les communes et collectivités ont pris conscience de la mutation sociale, elles doivent être capables d'adapter l'habitat aux capacités financières des habitants et faire davantage face à la forte demande locative.

Tout un programme !



Le Préfet du Gard, monsieur Hugues Bousiges a clôturé les Assises par un long discours reprenant à la fois les échanges et les réflexions sur l'habitat, et saluant le travail de l'étude portée par le Pays.

Il a également évoqué les perspectives de l'intercommunalité de demain dans le département et le Pays d'autant plus que l'attractivité de ce territoire est toujours croissante.

### Qu'en est-il d'Uzès?

Uzès une ville investie, entreprenante, consciente des évolutions sociétales et économiques, et qui cherche des solutions efficaces sur le long terme. La preuve en est, la ville dispose d'ores et déjà de 17% de logements sociaux et s'apprête à en faire construire encore dans les prochains mois. Ville d'accueil, Uzès n'en oublie donc pas moins la population locale, dont la demande en logement est croissante. Trente sept logements viennent d'être attribués et soixante-neuf sont en prévision.

**14, 15 et 16 janvier 2011**



**La trufficulture, une chance pour  
les r gions d'Europe et pour l'Uz ge**



***Dans le cadre du 18<sup>e</sup> «Week-end de la Truffe»***

En choisissant la ville d'Uzès pour l'organisation de la première « Biennale Européenne de la Truffe et de la Trufficulture », la Fédération Française des Trufficulteurs va permettre de mettre en valeur le travail que notre Fédération Régionale réalise pour développer et promouvoir une trufficulture moderne et d'avenir.

Nous tenons à remercier tout particulièrement son Président Monsieur Jean-Charles SAVIGNAC pour cette reconnaissance, ainsi que tous les acteurs et partenaires de cette manifestation d'envergure européenne, et souhaitons la bienvenue en Uzège à tous les participants que nous allons avoir plaisir à recevoir.

#### Michel TOURNAYRE

Président de la Fédération Régionale des trufficulteurs du Languedoc-Roussillon

# Biennale Européenne de la truffe et de la trufficulture



Les réunions et conférences se tiendront en Mairie d'Uzès

## Vendredi 14 janvier 2011

**Programme SYSTRUF : Réunion du Comité de pilotage**

**16 H 30 à 17 H 30 :** Conférence par Claude MURAT, chercheur, UMR INRA-UHP Interactions Arbres/Microorganismes, Centre INRA de Nancy.

« La truffe noire, les truffières : les premiers apports du séquençage du génome et résultats de la reproduction sexuée »

## Samedi 15 janvier 2011

**9 H à 10 H 30 :** GETT (Groupement européen truffe et trufficulture), réunion d'automne.

**10 H 45 à 12 H 45 :** CRET (Consortium européen truffe et trufficulture), assemblée.

**14 H 30 à 18 H :** Assises « la trufficulture, une chance pour les régions d'Europe »

**18 H 15 :** Réception du Maire d'Uzès.

**19 H 30 :** Nuit de la truffe d'Uzès (cf. page 6)

**Salle de l'ancien Evêché**

## Dimanche 16 janvier 2011

**7 H à 17 H :** Journée de la truffe d'Uzès (cf. page 6)

**Place aux Herbes**

**15 H à 16 H 30 :** Conférence par Marc-André SELOSSE, Professeur, Université Montpellier II, Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive, Coordinateur du programme SYSTRUF : « La truffe et ses multiples relations aux plantes dans les truffières (le programme SYSTRUF) ».

## Assises de la trufficulture ouvertes à tous

« LA TRUFFICULTURE, UNE CHANCE POUR LES RÉGIONS D'EUROPE »

Les intervenants présenteront le poids de la trufficulture dans des régions caractéristiques d'Europe et souligneront les effets d'entraînement qu'elle induit au niveau régional: fournisseurs en amont et activités commerciales, industrielles, artisanales, touristiques en aval.

- Italie : Truffe blanche d'Alba, Truffe noire précieuse ;
- Espagne : Teruel, reconversion autour de la truffe noire ;
- France : exemples dans les trois bassins de production (Sud-Ouest, Sud-Est, Grand Est) ;
- Hongrie : la redécouverte de la trufficulture ;
- Le cas d'un pays émergent ;
- Approche de la Région Languedoc-Roussillon.

# Le 18<sup>e</sup> week-end de la truffe à Uzès

Organisée traditionnellement le troisième dimanche de janvier par le Syndicat des Producteurs de Truffes du Gard, le Comité de Promotion Agricole d'Uzès et la Chambre d'Agriculture du Gard, la journée de la truffe a pour objectif de faire connaître et déguster la « *Tuber melanosporum* » au grand public et aux amateurs de ce produit exceptionnel qu'est la truffe noire.

Elle se déroule autour de deux grands moments de découverte : la Nuit de la Truffe (le samedi soir) et la Journée de la Truffe (le dimanche). Deux événements autour de la valorisation de la truffe « *Tuber melanosporum* », un des produits d'exception du département du Gard.



## Samedi 15 janvier 2011

### « La nuit de la truffe »

Salle de l'ancien Evêché

**19 H 30** : Accueil des convives dans la cour de l'ancien Evêché

**20 H 30** : Soirée de gala : grand repas 100 % truffe noire réalisé par quatre chefs étoilés du Gard (voir détail sur le site internet).

Démonstrations de « cavage » au chien et au cochon ;  
Vente et dédicace d'ouvrages sur la truffe ;  
Informations techniques par le Syndicat des trufficulteurs et la Chambre d'Agriculture ;  
Grand choix de menus truffés dans les restaurants et brasseries de la ville.

**10 H 30** : 10<sup>e</sup> Concours de préparations culinaires truffées

**10 H 30** : Messe de la truffe en la Cathédrale d'Uzès (Bénédiction des truffes)

**10 H 30 et 11 H 30** : dégustations de spécialités truffées et vins de pays à l'Office de tourisme d'Uzès et de l'Uzège

**11 H 40** : Vente aux enchères des truffes bénites

**12 H** : Repas « truffé » sous chapiteau

**15 H** : Conférence sur la truffe animée par M. Marc-André SELOSSE

**15 H** : Visite guidée gratuite de la ville par l'Office de Tourisme

## Dimanche 16 janvier 2011

### « La journée de la truffe »

Place aux Herbes

**7 H à 9 H** : Contrôle des truffes présentées à la vente

**9 H 30 à 17 H** : Vente au détail de truffes fraîches (*Tuber melanosporum*) directement par les producteurs ;  
Présentation et vente de plants mycorhizés ;

Gymnase Mayac

# Une réalisation prévue dans les trois ans



Le terrain donné par la ville d'Uzès



Le collège Mayac a été inauguré en 2003 et le Conseil Général du Gard qui a la compétence des collèges n'a toujours pas réalisé le gymnase attenant.

Cette absence de gymnase porte préjudice aux collégiens mais aussi aux associations sportives qui ne peuvent développer leurs activités car tous les créneaux horaires des gymnases Pautex et Rancel sont occupés.

Une nouvelle réunion de travail a eu lieu le jeudi 18 novembre en Mairie d'Uzès en présence du Conseil Général et de la Communauté de Communes de l'Uzège.

Jean-Luc Chapon a confirmé la délibération qui a été prise par le Conseil Municipal d'Uzès en juin 2003 qui approuve la cession gratuite du terrain nécessaire pour la construction du gymnase et a rappelé l'engagement du Conseil Général pour construire ce gymnase dès 2007.

Jean-Luc Chapon a aussi confirmé que la Mairie prenait à sa charge la viabilisation en bordure du terrain et il a fait visiter ce terrain à Jacky Valy, Vice-Président du Conseil Général en charge des bâtiments.

Messieurs Valy et Chapon ont également demandé à la Communauté de Communes de l'Uzège de prendre à sa charge la réalisation des parkings nécessaires pour accueillir les associations, le Conseil Général participant financièrement à cette réalisation.

Le Conseil Général a annoncé que « la construction pourrait avoir lieu dans les 3 ans »

## Archives municipales Restauration du cadastre napoléonien

Mardi 16 novembre, le conseil municipal a approuvé la restauration du cadastre Napoléonien.

Évaluée à 2.320 euros ht, la restauration serait subventionnée à 40 % par la DRAC. Elle pourrait débuter au printemps 2011 après l'établissement définitif de son financement.

Le travail sera confié à une jeune restauratrice de Lunel, Béatrice Alcade. Cette dernière vient de rapporter à l'archiviste municipale cinq registres paroissiaux des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles.

Il lui aura fallu près de deux mois et demi de travail en intervenant sur chaque feuille de ces épais registres. Sa mission : ralentir les effets du temps, atténuer, protéger ces documents historiques exceptionnels.



Le service des Archives Communales de la ville d'Uzès se situe dans le bâtiment de l'ancien Evêché. Les Archives sont accessibles au public et ce, gratuitement, sur présentation d'une pièce d'identité.

*Ouverture au public : lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 16h45 ou sur rendez-vous.*

Contact: Mireille Olmière, archiviste.  
Tél. 04 66 22 24 40

Courriel : archives.uzes@wanadoo.fr

## Musée Georges Borias Hommage à André Gide Exposition du centenaire

Pour la première fois, le musée d'Uzès a le plaisir de s'associer à la biennale de l'estampe organisée par l'association SUDestampe dans divers lieux du Gard.

C'est l'occasion pour le musée de mettre en valeur le riche fonds consacré à André Gide dans la ville d'origine de ses ancêtres. Créée en 1969 pour le centenaire de l'écrivain, la salle Gide est unique au monde. Elle rassemble des manuscrits et éditions de Gide, ainsi que des portraits et des objets personnels.

L'estampe y est naturellement très présente, que ce soit dans les portraits de Gide ou dans les éditions illustrées de ses textes. Habituellement présentées par roulement, ces oeuvres seront exposées en majesté pendant la biennale.



Toutes les techniques de la gravure sont représentées : buis gravé, eau-forte, burin, vernis mou, lithographie, en noir ou en couleurs, par des artistes de premier plan : Bonnard, Mainssieux, Galanis, Coussens, Tavy, Notton, Louis Jou, Marie Laurecin, Paul-Albert Laurens.. sans oublier l'artiste uzétienne Martine Lafon, avec sa technique originale mêlant eau-forte, photographie et verre gravé.

En parallèle, les artistes invités par la Biennale (Florence Barberis, Jean-Charles Legros et David Maes) présenteront des créations inspirées par Gide et son oeuvre.

### A voir également au Musée Gorges Borias

«Déjà cent ans !», l'exposition qui retrace l'historique du musée et présente ses collections fondatrices tel que les Uzétiens pouvaient le découvrir il y a cent ans.

En juillet 1910, s'ouvrait dans les locaux de l'Hôtel de Ville d'Uzès un double musée. Double parce qu'issu de deux projets : celui d'un musée de peinture et de sculpture, voulu par le peintre José Belon, et celui d'un Muséon Uzétien (musée des traditions locales, sur le modèle du Muséon Arlaten créé par Frédéric Mistral à Arles), fondé par le poète Albert Roux,

La guerre, puis les décès des fondateurs, avaient quelque peu cassé le bel élan des débuts. Après une période d'abandon, aggravé par la deuxième guerre, Georges Borias sauva de la disparition le musée qui porte désormais son nom. Grâce à ses efforts et à ceux de ses successeurs, soutenus par l'association des Amis du Musée, c'est un musée ressuscité et enrichi qui fête son centenaire.



le poète Albert Roux



le peintre José Belon

Musée Georges Borias, ancien Evêché, 30700 Uzès. Tél. 04 66 22 40 23.

Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 17h jusqu'au 31 décembre. Fermé le 25 décembre et en janvier. Entrée 3 euros - Groupes 1,50 euro / personne. Gratuit pour les scolaires.

Visites guidées sur réservation.

Office municipal de la Culture

# Des artisans couronnés Talents d'Uzès

Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 7 a eu lieu l'exposition talents d'Uzès" à l'Ancien Evêché.

Première édition d'une série de trois expositions consacrées à l'artisanat d'art uzétien, "Talents d'Uzès" tient toutes ses promesses : qualité, savoir-faire, créativité et surtout passion. Retour sur ces talents. hors pair.

Il y avait du monde vendredi soir pour découvrir les Talents d'Uzès 2010. Dix huit artisans exposaient chacun une oeuvre représentative de leur travail et de leur savoir faire.

Le Maire a salué chacun d'entre eux avec Monsieur Roubaud, le député du Gard et Monsieur Hampartzoumian, adjoint délégué à la culture. Chaque artisan a expliqué son oeuvre et sa démarche.

S'en est suivie l'inauguration officielle au cours de laquelle Monsieur le Maire, Jean-Luc Chapon a félicité et remercié toutes les personnes ayant contribué à la réalisation de cette exposition de prestige : les artisans, les services municipaux et Nicole Durand-Deppure de l'Office Municipal de la Culture. Cette dernière a salué la participation et l'engagement des artisans pour mener à bien cette première de même que la mise en valeur des oeuvres grâce à la mise en scène de l'agence *Nez haut*. Son créateur, Jean-Christophe Choblet est connu à l'échelle internationale pour ces projets dont le fameux *Paris-plage*.

Adjoint à la culture et Président de l'Office Municipal de la Culture, Monsieur Gérard Hampartzoumian rappelle qu'à Uzès et ses environs vivent et travaillent des artisans de talent, ayant des spécialités qui ont fait et font leur renommée. En période de crise économique, la mise en avant des artisans locaux est un soutien qu'il est nécessaire d'apporter. C'est pourquoi il était important de s'entourer d'équipes compétentes et motivées pour concrétiser ce projet.



Remerciements au lycée des métiers d'art Guynemer qui a présenté quelques pièces entièrement réalisées par des lycéens tels que le jeu de l'oie ou l'échiquier. La relève est assurée !

Remerciements enfin aux services municipaux qui ont également participé au montage de l'exposition.

Le bilan de ces trois jours est donc très positif. La rencontre du public avec les artisans a permis de nombreux échanges et offert une ouverture sur des métiers souvent mal connus. Près de 1500 personnes ont franchi les portes de l'exposition ce week end.

## Les artisans présents

- Bénédict Aïchelé - Joaillier
- Catherine Auguste - Décoratrice sur bois
- Catherine Baudry - Sculpteur ornemaniste sur pierre
- François Baudry - Sculpteur statuaire
- Laurent Blanchard - Luthier
- Guillaume Bourgoïn Ebeniste, restaurateur de meubles
- Delphine Dejean - Relieuse, restauratrice de reliures
- Jean-Yves Delille - Créateur et restaurateur de vitraux
- Joel Desmet - Fondeur
- Claire et Charles Les Essautier Céramistes toutes terres cuites
- Philippe Gaudin - Décorateur sur bois
- Franck Guérineau - Sculpteur sur métal
- Valérie Lavaure - Vannière
- Anice Paris - Peintre décoratrice sur tissu
- Martine Pech - Chapelière, corsetière
- Christophe Pichon - Tourneur, mouleur, sculpteur
- Florence Renaux - Décoratrice sur bois

**Secteur sauvegardé****La révision-extension du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) a démarré**

Situé sur une colline qui domine la Vallée de l'Eure couverte de garrigue, de pinèdes et de champs, la ville d'Uzès possède aussi une quarantaine d'édifices protégés, au titre des monuments historiques, des sites protégés et un nombre considérable de demeures anciennes et hôtels particuliers qui forment un ensemble homogène par sa qualité architecturale.

**Comment protéger un tel patrimoine ?**

Dans les années 60, la Marquise de Crussol d'Uzès, proche d'André Malraux a attiré le Ministre sur les terres gardoises et a permis de faire bénéficier la ville d'Uzès d'un «secteur sauvegardé».

Un «secteur sauvegardé» permet à une ville riche en patrimoine urbain de préserver l'existant tout en l'améliorant pour répondre à l'évolution de la commune et de la société. Il s'agit d'un document d'urbanisme qui régit le programme de rénovation et d'aménagement.

Dans l'ouvrage 'Secteur sauvegardé d'Uzès', réalisé par la Mairie d'Uzès, Ariel Balmassière, Nicole Depaire-Durand, et Thierry Vincent, le maire d'Uzès Jean-Luc Chapon déclarait :

«Lors de l'approbation de la loi Malraux en 1962, le centre-ville vivait, pour une part, au Moyen-Age : des maisons s'effondraient, des logements n'avaient pas d'eau courante, et le tout-à-l'égout n'existait pas.»

Certes, la création du Secteur Sauvegardé a, au fil des années, supprimé un bon nombre de ces carences, et la population a pris en même temps conscience de la richesse de son patrimoine, mais il y avait beaucoup à faire.

La création du secteur sauvegardé de la ville d'Uzès en 1965, approuvé en 1978 a amené une réglementation contraignante, mais a encouragé les travaux par une aide à la restauration immobilière (avantages fiscaux + aides de la commune pour les façades et les devantures).

**Pourquoi réviser et étendre le Secteur Sauvegardé ?**

L'élaboration du document a été réalisée il y a une quarantaine d'années et il fait partie au niveau nationale de ceux dits «de

première génération», mais le plan et le règlement ne sont plus compatibles avec l'évolution de la commune et de la société. La Commission Nationale du Secteur Sauvegardé a donc donné son accord (après 3 délibérations du Conseil municipal sollicitant une décision du Ministère) pour une révision-extension du Secteur Sauvegardé d'Uzès.

La DRAC, Direction Régionale des Affaires Culturelles, a désigné le cabinet d'études WAGON, architecte urbaniste, pour élaborer avec la commune et les services de l'Etat le nouveau document.

**Où en est la procédure de révision ?**

Depuis la désignation du cabinet d'architecte urbanisme par la DRAC, plusieurs réunions ont été programmées avec le bu-

reau d'études, l'architecte des Bâtiments de France, l'architecte conseil de la commune, et l'adjoint au maire chargé du secteur sauvegardé. De même, la commission municipale chargée du secteur sauvegardé s'est réunie pour faire le point sur ce dossier.

Elles ont permis de mettre au point la procédure de révision qui a démarré par la visite des bâtiments situés dans le périmètre du secteur sauvegardé (actuel et révisé) en vue de recenser tous les éléments dignes d'intérêt (escaliers, cheminée, menuiseries, jardins... etc)

Un groupe de travail a commencé à réfléchir sur la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine et proposera au cabinet d'architecte d'étudier en particulier :

- l'entrée de la Médiathèque,
- la place du Duché d'Uzès
- le Barry

**Dans quels délais peut-on espérer voir aboutir la procédure ?**

La première phase est en cours : visites des immeubles.

Une deuxième phase relative à l'expression du projet urbain (PSMV) et la constitution du projet administratif peut être envisagée en 2011-2012.

La dernière phase concernant la procédure d'approbation du document est prévue en 2013-2014.

Claude Joly  
Adjoint en charge du  
secteur sauvegardé



## INFOS MUNICIPALES ... INFOS MUNICIPALES ... INFOS MUNICIPALES ... INFOS MUN

## Travaux à venir...

■ Une 4<sup>ème</sup> tranche de restauration de la toiture de l'hôtel de ville devrait être réalisée en 2011. Ces travaux sont estimés à 77.360,73 € ht. Ils bénéficieront des subventions habituelles de l'Etat, de la Région, et du Département.

■ Lorsque le Baron de Castille acquiert l'ancien Evêché et son parc, au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, il entreprend de remettre le parc en état et de l'aménager. C'est ainsi qu'il crée une sortie, route de Bagnols, et l'encadre d'une porte monumentale portant les blasons des familles Castille et Rohan.

L'ensemble, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques est très érodé, et nécessite des travaux importants de maçonnerie qui devraient être effectués en 2011. Ce projet est évalué à 37.551,05 € ht qui bénéficieront de subventions habituelles de l'Etat, de la Région, et du Département.



[www.uzes.fr](http://www.uzes.fr)

Répondeur du Maire : 04 66 03 42 42

## Recensement militaire

Les jeunes gens et jeunes filles domiciliés à Uzès, ayant 16 ans révolus entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2010, de Nationalité Française sont invités à se présenter en Mairie (secrétariat) du Lundi au Vendredi, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures 30, munis de la Carte d'identité et du Livret de Famille afin de se faire recenser.

Date de clôture du recensement : 31 décembre 2010

## Terre des Enfants

### Rencontre autour d'un scrabble

L'association humanitaire Terre des Enfants Maité Edel, change ses registres pour alimenter ses caisses qui lui permettent de développer son œuvre sociale notamment la construction d'une maison de la pierre à Tamatave (Madagascar).

Elle organise à compter du 2 décembre, tous les jeudis après-midis, de 14h30 à 17h30, au Café Dampmartin, chez Jean-Paul, place Dampmartin, des rencontres autour d'un scrabble. Les amateurs de ce jeu de lettres où l'objectif est de cumuler des points à partir d'un tirage aléatoire de lettres, en créant des mots, sont nombreux à Uzès. L'occasion leur est donnée de se confronter entre eux, et même lors de tournois si leur nombre est suffisant.

Leur participation (2 €) sera intégralement reversée à Terre des Enfants. Contact au 06 20 33 90 47.

## Médiathèque d'Uzès

### NOUVEAUTÉ :

Le catalogue de la médiathèque est en ligne. Vous pouvez y accéder par le site: [www.uzes-mediathèque.com](http://www.uzes-mediathèque.com)

La Médiathèque vient de s'équiper d'un nouveau matériel et vous propose un portail documentaire avec différentes fonctionnalités :

- **Catalogue en ligne :**

avec Recherche simple (titre, auteur, sujet)

Recherche guidée, Recherche tous mots (sur l'ensemble des critères)

- **Compte lecteur.**

Vous pouvez voir le nombre et le détail des documents empruntés (date de retour, réabonnement...)

- Réservation de documents non disponible

- Mettre en panier une sélection de documents (ex: que vous souhaiteriez emprunter)

- **Les animations**

Le programme d'animation est toujours disponible sur le site Internet général, mais l'animation Les mercredis de la Médiathèque pour les enfants sera détaillée sur le portail.

- **Sélection et coups de cœur**

Les listes des nouvelles acquisitions sont disponibles en téléchargement sur le site général. Nous espérons bientôt vous proposer nos coups de cœur et nos sélections.

Contact : 04 66 03 02 03

# UZÈS

# VILLE PROPRE



## TOUS ENSEMBLE NOUS POUVONS



**UZES**

## NOTRE VILLE EST NOTRE ENVIRONNEMENT PROTEGEONS LE !

[www.uzes.fr](http://www.uzes.fr)